

28, Chemin de Sébastopol - 85400 LUÇON
Tél +33 (0)2 51 27 54 45
www.memograv.fr - E-mail : contact@memograv.fr
SARL FUNEXPRESS - Capital 10 000€ - Siret 819 762 857

Pour vous connecter à notre site vos codes : M46040 / 46MAR

Numéro de pièce FA435771	Client M46040	Date 12/02/2026
Commercial M - MARTY Jean-Claude	Réf.Famille CLAUZADE	Votre référence 0892124M

Adresse de livraison

POMPES FUNEBRES LE PASSAGE
ROZIERES Guilhem
121 AVENUE DE LA GARE

46600 MARTEL
FRANCE

Adresse de facturation

POMPES FUNEBRES LE PASSAGE
121 AVENUE DE LA GARE

46600 MARTEL

Tél : 06 32 38 93 66

E-mail : contact@pflepassage.com

Nouveauté : Retrouvez la céramique sur CREATIS.

Amélie a rédigé ce devis.

N° Siret : 94393264000015 N° TVA : FR11943932640

Référence	Désignation	TVA	Qté	Px unitaire Brut	Px Unitaire Net	Montant HT
PORT_UREX13HFR	Transport, Assurance et Emballage express avt 13h00 Urne	V20	1	40,00	40,00	40,00
N960_NBF	URNE GRANIT 960 - 28x19 NOIR MARLIN	V20	1	73,00	73,00	73,00
F_4TR	PERCAGE 4 TROUS Fixation Murale à 2 cm - vis et caches vis fournis	V20	1	0,00	0,00	0,00
G_L2_1	Texte or nombre de lettres : 15 - Police 3 - Jeanine CLAUZADE	V20	1	25,50	25,50	25,50
G_L2_1	Texte or nombre de lettres : 8 - Police 3 - 1953 - 2025	V20	1	13,60	13,60	13,60
Total à reporter						152,10

Echéance 31/03/26 Virement 182,52 €

RIB : CREDIT AGRICOLE 11206 00082 01285125606 74

Poids Net

20

Total HT

152,10

Code TVA

V20 TVA coll. Ventes 20%

Base HT Taux

152,10 20%

TVA

30,42

Total TTC 182,52 €

Acompte €

A Payer 182,52 €

Option pour le paiement de la taxe d'après les débits

Exclusivement Livraison de biens

Conditions Générales de Vente :

Extrait : La loi n°2008-776 du 4/8/2008, art. 21, précise que « le délai pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission. » Tout retard dans le paiement des sommes dues entraînera, à l'échéance, une pénalité de retard (...) au taux d'intérêt appliqué par la BCE (...) majoré de 10% ou à 3 fois le taux d'intérêt légal. Le client supportera le paiement d'une clause pénale de 15% du montant de la somme impayée avec un minimum de 75 euros et tous les frais légaux consécutifs à l'action contentieuse. Les frais bancaires résultant d'une prorogation d'échéance sont à la charge du demandeur. **CLAUZE DE RESERVE DE PROPRIETE**- La propriété des marchandises ne sera transmise à l'acquéreur qu'après paiement complet à notre Société (loi n° 80-335 du 12 mai 1980) nonobstant toute clause contraire. A défaut, nous pourrions revendiquer la propriété desdites marchandises soit en nature entre les mains de l'acquéreur, soit en valeur de sous-acquéreurs, si ce dernier n'a pas réglé tout ou partie du prix.

FUNEXPRESS SARL Locataire Gérante au Capital 10 000€ - Siren 819 762 857 - RCS La Roche Sur Yon - N°TVA FR53 819 762 857

IBAN FUNEXPRESS FR76 3000 3000 8000 0205 0098 696 (BIC SOGEFRPP)

**Coupon à joindre
avec votre règlement**

M46040 FA435771
12/02/2026
A Payer

182,52 €